

seigner des jésuites, qui avait été vivement critiquée dans un article sur les Collèges, fourni par Dalember à l'*Encyclopédie*. Il était en effet très-naturel qu'un jésuite prît la défense de sa compagnie; mais les encyclopédistes n'aimant pas les contradicteurs, le P. Tolomas leur fut dénoncé; et, comme il fallait le châtier de sa témérité, on prétendit, à tort ou à raison, qu'il y avait dans sa harangue des personnalités si fortes contre M. Dalember, que celui-ci ne pouvait se dispenser de rompre une lance avec le disciple de Loyola. S'il fallait en croire Voltaire, qui se trouvait alors à Lyon, mais qui bien certainement n'avait point assisté à la cérémonie de la rentrée des classes, le P. Tolomas aurait ainsi désigné Dalember : *Homuncio cui nec est pater, nec res* (1). Si cette phrase se trouvait réellement dans la harangue du P. Tolomas, Dalember était fondé à se plaindre. Peut-être aurait-il pu se taire si l'orateur se fût borné à dire qu'il n'avait ni père ni patrimoine; mais être qualifié de petit bout d'homme, lui qui passait alors pour un si grand génie et pour un si grand homme; le mot était par trop dur. Le discours n'avait pas été imprimé, mais, vraie ou fausse, la phrase incriminée circulait de bouche de bouche. Enfin, poussé par ses amis, et après avoir médité pendant deux mois entiers sur ce qu'il devait faire (2),

(1) Voici un extrait de la lettre que Voltaire écrivit de Lyon le 6 décembre à M. Dupont, avocat à Colmar : «... Un Père Tolomas s'avisa, il y a « quelques jours, de prononcer un discours aussi sot qu'insolent contre les » auteurs de l'*Encyclopédie*; il désigne Dalember par ces mots : *Homuncio* « *cui nec est pater, nec res* *. Le même jour M. Dalember était reçu à l'Académie française. Le P. Tolomas a excité ici l'indignation publique. Les « Jésuites sont ici moins craints qu'à Colmar....»

(2) On trouve la preuve de l'hésitation de Dalember à se plaindre, dans une lettre écrite le 15 août 1750, à M. Bregnot par M. Guillaume, de l'Académie

* M. Beuchot renvoie ici à Horace, ART POËT., v. 248; ce qui pourrait faire croire que la phrase même est d'Horace, tandis qu'elle ne contient qu'une allusion à ce vers :

Offenduntur enim, quibus est equus et pater et res.

NOTE de M. Bregnot du Lut.